

## **Internationaux de France Mid-Amateurs et Seniors Dames**

### **Règles locales spécifiques – du 28 au 30 avril 2023**

Les présentes règles complètent les règles locales permanentes des épreuves fédérales sur lesquelles elles prévalent.

#### **Hors limites (R18-2)**

Sont hors limites :

- Les routes goudronnées et les zones au-delà de ces routes par rapport au trou joué (exception : la route traversant le trou n° 9 ; qui est une obstruction inamovible pour le jeu de ce trou).
- La sanglière aux trous N° 3 et à droite du 4.
- La rivière derrière le green du trou n° 16, pour toute balle reposant dans l'eau ou au-delà.
- Le practice (défini par les piquets blancs et la limite de tonte).

#### **Zones à pénalités (R17)**

Les limites des zones à pénalités sont définies par les piquets rouges, les lignes rouges quand elles existent ou la rupture de pente.

#### **Obstructions inamovibles (R16-1)**

Sont considérées comme obstructions inamovibles :

- Les routes goudronnées qui ne sont pas Hors limites.

Les routes et chemins non mentionnés ci-dessus sont parties intégrantes du terrain.

#### **Terrain en conditions anormales :**

- Trou N° 3 : Les traces dénudées sur l'avant green ainsi que les traces sur le green.
- Trou N° 9 : La zone en travaux proche du green, à l'exception de l'étang qui est zone à pénalité.  
Comme option supplémentaire les joueuses pourront utiliser la Dropping Zone (DZ) située sur la gauche.

**Information particulière : le trou N° 18 étant déporté, le départ de celui-ci se situe sur le Back tee du 11.**

**Temps de jeu maximum : 4H40**

N° de tel de l'accueil : 02 32 59 02 60